Quelques citations suffiront pour en montrer la physionomie : « Les vieillards supportent bien l'abstinence, les personnes dans l'âge mûr moins bien, les jeunes gens mal, les enfants moins que tous les autres, surtout ceux d'entre eux qui sont très-vifs. — Chez les vieillards, il y a peu de chaleur innée, voilà pourquoi ils n'ont besoin que de peu de combustibles (d'aliments); c'est aussi pour cela que les fièvres ne sont pas aussi aiguës chez les vieillards. — Les lassitudes spontanées présagent les maladies. — Au sortir d'une maladie, bien manger sans que le corps profite, c'est fâcheux. — Les vieillards sont en général moins sujets aux maladies que les jeunes gens; mais les maladies chroniques qui leur surviennent ne finissent le plus souvent qu'avec eux. — Ceux qui sont naturellement très-gros sont plus exposés à mourir subitement que ceux qui sont maigres. — Lorsque deux souffrances surviennent en même temps, mais sur des points différents, la plus forte fait taire la plus faible. — Au moment où le pus va se former, la douleur et la fièvre sont plus intenses qu'après sa formation.—C'est au printemps que les enfants se trouvent le mieux et jouissent de la meilleure santé; pendant l'été, ce sont les vieillards; pendant l'hiver, ce sont les personnes d'un âge moyen.— Ceux qui rejettent du sang écumeux le rejettent du poumon. »

Le premier aphorisme, celui qui sert en quelque sorte d'introduction à l'ouvrage, est connu de tout le monde; il a été souvent cité et ne saurait trop l'être : « La vie est courte, l'art est long, l'occasion fugitive, l'expérimentation dangereuse, le raisonnement difficile; il faut non-seulement faire soi-même ce qui convient, mais encore être secondé par le malade, par ceux qui l'assistent, par les choses extérieures. » On voit qu'Hippocrate ne se faisait pas illusion sur les difficultés de la médecine et les obstacles qui s'opposent à ses progrès.

C'est surtout aux *Aphorismes* qu'Hippocrate doit sa grande popularité. Non-seulement ce petit livre est dans les bibliothèques des médecins, mais il a sa place dans celles des gens du monde. Beaucoup de personnes ne connaissent même le chef de l'Ecole de Cos que par les *Aphorismes*, et réduisent toutes ses productions à cet ouvrage. « Toutes les formules de l'éloge, dit M. Daremberg, ont été épuisées pour les *Aphorismes*, et nul écrit de l'antiquité n'a peut-être été autant exalté, nul n'a plus occupé les savants, et n'a donné lieu, toute proportion gardée, à des travaux plus nombreux et plus variés, à de plus laborieuses recherches, à des commentaires plus étendus, à des éditions et traductions plus multipliées. »

Aphorisme de l'École de Salerne, petit poëme didactique en vers latins, dans lequel Jean de Milan (*Joannes de Mediolano*), un des plus célèbres docteurs de l'Ecole de médecine de Salerne, a résumé les préceptes de cette Ecole. L'Ecole de Salerne florissait dès le XIe siècle, et le curieux opuscule auquel elle a laissé son nom aurait été composé, suivant quelques critiques, en 1066, et dédié à Edouard, roi d'Angleterre. Suivant des autorités plus nombreuses, ce serait seulement en 1100 qu'il aurait été écrit, en réponse à une consultation de l'un des fils de Guillaume le Conquérant, Robert, duc de Normandie, blessé au bras par une arme empoisonnée pendant le siége de Jérusalem. Quoi qu'il en soit, les *Aphorismes de l'Ecole de Salerne* ne sont point parvenus jusqu'à nous sans altérations ou additions. Il en a été fait plusieurs éditions au XVIIe siècle, contenant, les unes, plus de 400 vers, les autres, moins de 300. Du temps de la Fronde, un médecin de Paris nommé Martin, en a publié une traduction burlesque qu'il a dédiée à Scarron; quelques bibliographes croient que ce nom de Martin est le pseudonyme du célèbre Guy-Patin. Une traduction sérieuse en vers français en a été publiée en 1749, dans laquelle on trouve, sinon la concision, au moins le sens exact du texte latin.

Les *Aphorismes de l'Ecole de Salerne* nous offrent une sorte de mémento de l'hygiène et de la médecine du moyen âge. Il y est question des diverses espèces d'aliments, depuis le pain jusqu'aux noix, aux cerises, aux prunes, etc.; des vins blancs et des vins rouges, et de leurs qualités; des avantages de la propreté; du sommeil, de la quantité qu'il en faut prendre, et du moment auquel il faut s'y livrer; des quatre humeurs, sang, bile, phlegme et atrabile; de la saignée, de ses effets, de la manière de la pratiquer, etc.

Voici quelques citations qui ne seront pas lues sans intérêt :

PRÉCEPTES GÉNÉRAUX PAR LESQUELS DÉBUTE L'OUVRAGE :

Anglorum regi scribit schola tota Salernæ :
Si vis incolumem, si vis te reddere sanum,
Curas tolle graves; irasci crede profanum;
Parce mero; cœnato parum; non sit tibi vanum
Surgere post epulas; somnum fuge meridianum;
Ne mictum retine, nec comprime fortiter anum;
Hæc bene si serves, tu longo tempore vives.

L'Ecole de Salerne écrit au roi d'Angleterre : « Si tu veux acquérir la santé, écarte les soucis; ne te mets pas en colère; bois peu, mange peu, prends de l'exercice après le repas; ne fais pas la méridienne; ne retiens ni tes urines ni tes excréments; c'est ainsi que tu vivras longtemps. »

UTILITÉ DE LA SAIGNÉE :

Exhilarat tristes, iratos placat amantes,
Ne sint amentes, phlebotomia facit.

La saignée rend la gaieté aux gens tristes, apaise ceux qui sont irrités, empêche les amoureux de devenir fous.

LES QUATRE HUMEURS :

Quatuor humores in humano corpore constant :
Sanguis cum cholera, phlegma, melancholia;
Terra melancholicis, aqua confertur pituitæ,
Aer sanguineis, ignea vis choleræ.

Dans le corps humain, il y a quatre humeurs : le sang, la bile, le phlegme et l'atrabile; la terre représente l'atrabile, l'eau le phlegme, l'air le sang, le feu la bile.

GOURMANDISE :

Pone gulæ metas, et erit tibi longior ætas.

Veux-tu vivre longtemps, mets un frein à ta gourmandise.

DES YEUX :

Fons, speculum, gramen, hæc dant oculis relevamen :
Mane igitur montes, sub serum inquirito fontes.

Vous récréez vos yeux, quand vous leur faites voir
La verdure des champs, l'eau coulante, un miroir.
Tel aspect leur est salutaire;
Variez ces objets : offrez-leur, pour bien faire,
Des coteaux le matin, et des ruisseaux le soir.

UTILITÉ DE SE LAVER SOUVENT LES MAINS :

Lotio post mensam tibi confert munera bina :
Mundificat palmas et lumina reddit acuta.
Si fore vis sanus, ablue sæpe manus.

En sortant de table, l'usage
Veut que vous vous laviez les mains.
La netteté sied bien. Les yeux, rendus plus fins,
Sont de cette pratique un second avantage.
Laver souvent les mains est une propreté
Qui contribue à la santé.

Aphorismes de Boerhaave sur la connaissance des maladies et l'art de les guérir (*Aphorismi de cognoscendis et curandis morbis*). Cet ouvrage, écrit en latin et publié pour la première fois à Leyde en 1709, est un sommaire laconique et précis des connaissances médicales de cette époque. Selon l'expression de l'auteur lui-même, il est petit par le volume, mais important par les matières qu'il renferme (*mole parvum, gravem materie*). On y trouve la substance des doctrines de Boerhaave et le plan de son enseignement.

Boerhaave commence par classer les maladies d'après leurs causes; il distingue : 1° les maladies qui naissent de la faiblesse et du relâchement des fibres, des vaisseaux et des viscères; 2° celles qui naissent de la tension et de la rigidité excessive des fibres, des vaisseaux et des viscères; 3° celles qui naissent de l'acidité des humeurs; 4° celles qui naissent des concrétions spontanées; 5° celles qui naissent de l'alcalinité des humeurs; 6° celles qui naissent de l'excès du mouvement circulatoire; 7° celles qui naissent du défaut de circulation et de la pléthore. La mécanique et la chimie jouent, comme on voit, un grand rôle dans cette esquisse de pathologie générale. Le médecin hollandais obéissait, comme théoricien, à ce mouvement de l'esprit qui consiste à porter dans les sciences supérieures les données, les résultats acquis, le langage des sciences inférieures, et à ramener aux phénomènes plus simples de celles-ci les phénomènes plus complexes de celles-là.

Après avoir traité de la théorie générale des maladies, l'auteur des *Aphorismes* passe à la pathologie descriptive, dans laquelle il comprend la chirurgie et la médecine. D'abord viennent les maladies chirurgicales, les maladies externes, parce que ces maladies sont plus simples, plus faciles à observer, et qu'elles fournissent des indications pour les maladies internes. Nous passons successivement en revue l'obstruction, les plaies en général, l'hémorragie, la douleur, la convulsion, les plaies de tête, les plaies de poitrine, les plaies de ventre, les contusions, les fractures, les luxations, l'inflammation, les abcès, les fistules, la gangrène, le sphacèle, les brûlures, le squirre, le cancer, les maladies des os. Ce qui est relatif aux maladies internes occupe plus de la moitié du livre. Ce sont d'abord les fièvres avec leurs caractères généraux, froid, tremblement, anxiété, soif, nausées, éructations, vomissements, faiblesse, chaleur, sueur, diarrhée, exanthèmes, puis les fièvres distinguées d'après leur forme en fièvre continue, fièvre intermittente, etc. Après les fièvres, les maladies localisées qui ont un caractère aigu, telles que frénésie, angine, péripneumonie, pleurésie, hépatite, inflammation de l'estomac et des intestins, aphthes, néphrite, apoplexie. Les maladies aiguës sont suivies des maladies chroniques : paralysie, épilepsie, mélancolie, manie, scorbut, cachexie, phthisie pulmonaire, hydropisie, goutte. Enfin l'ouvrage se termine par les propositions qui ont trait aux maladies des jeunes filles, aux maladies des femmes enceintes, aux accouchements difficiles, aux maladies de l'état puerpéral, aux maladies des enfants, à la variole, aux maladies épidémiques, aux calculs, à la maladie vénérienne, au rachitisme, au rhumatisme.

Voici quelques aphorismes qui peuvent donner une idée de la manière de Boerhaave : Le rétrécissement d'un vaisseau vient d'une compression extérieure, de la contraction qui lui est propre, ou de l'augmentation d'épaisseur de ses membranes. — Si le sang sort en quantité d'une plaie, on l'arrête par le cautère actuel, par les caustiques, par les astringents, par la ligature du vaisseau, en le coupant tout à fait, en le comprimant avec une compresse graduée et des bandes.—Lorsque la fibre nerveuse qui tire son origine du cerveau est tellement tendue qu'elle soit prête à se rompre, il en résulte de la douleur. La douleur est d'autant plus vive que la fibre est plus prête à se rompre; moins la fibre s'éloigne de sa tension naturelle, moins la douleur est considérable; la cause de la douleur est tout ce qui produit une telle tension. — La convulsion est une contraction violente involontaire et alternative d'un muscle.—Dans l'inflammation, le sang rouge artériel, arrêté dans les plus petits vaisseaux, est comprimé et brisé par le mouvement du reste du sang, dont la fièvre accélère la vitesse. On appelle gangrène l'affection d'une partie molle qui tend à la faire mourir en détruisant l'abord du sang dans les artères ou son retour par les veines. Dans le traitement de la gangrène, l'indication est de soutenir les forces, d'empêcher la matière putride de pénétrer dans les veines, de détruire la putréfaction formée et d'en arrêter les progrès. — Le squirre a pour cause tout ce qui peut coaguler, épaissir, dessécher le fluide dans les glandes. Toutes les glandes peuvent en être le siége, et principalement celles dont l'humeur s'épaissit le plus facilement, ou séjourne plus longtemps en raison du lieu; c'est pourquoi ce genre de mal se forme plus ordinairement aux yeux, aux narines, à la bouche, aux aisselles, aux aines, aux mamelles, à la matrice, au mésentère, etc. — Le squirre devient malin quand les vaisseaux de ces bords s'enflamment; il prend alors le nom de cancer.

APHORISTIQUE adj. (a-fo-ris-ti-ke — rad. *aphorisme*). Qui tient de l'aphorisme; qui est rempli d'aphorismes : *Style* APHORISTIQUE. *Proposition* APHORISTIQUE. *Le véritable esprit philosophique d'Hippocrate se retrouve tout entier dans ses livres* APHORISTIQUES. (Cabanis.) *Clair, judicieux,* APHORISTIQUE, *le traité de Bacon sur la justice universelle est beaucoup lu et souvent cité.* (Lerminier.) *N'est-ce pas chose évidente de soi, claire comme le jour,* APHORISTIQUE *comme la rondeur du cercle, que la liberté du commerce fait de la misère de chaque nation une chose cosmopolite?* (Proudh.) *La nature ne fait rien pour rien : comment Malthus et son école ont-ils pu oublier cette vérité* APHORISTIQUE? (Proudh.)

APHORISTIQUEMENT adv. (a-fo-ri-sti-ke-man — rad. *aphoristique*). D'une manière aphoristique, par aphorismes : *Ces figures ne lui offraient pas un seul caractère susceptible d'être traduit* APHORISTIQUEMENT. (Raspail.)

APHORME adj. (a-for-me — du gr. *aphormé*, irruption). Méd. Se dit d'une circonstance, d'une cause externe et manifeste, surtout en parlant des causes occasionnelles ou procatarctiques des maladies.

APHOTISTE adj. (a-fo-ti-ste — du gr. *a* priv.; *phôs, phôtos*, lumière). Bot. Se dit de plantes qui croissent à l'abri de la lumière et du soleil.

— s. m. Nom donné par de Humboldt à un genre de champignons qu'on trouve sur les planches et sur les poutres qui servent d'étais dans les souterrains où la lumière ne pénètre jamais. Ce champignon est rameux, corné, terminé par un corps membraneux et pulpeux, décombant, très-fragile, d'une couleur brune ou cendrée tirant sur le noir; surface glabre et brillante.

— s. f. Entom. Sous-genre d'insectes coléoptères pentamères, famille des sternoxes, ainsi nommé par opposition à d'autres espèces du même genre, qui sont lumineuses ou phosphorescentes.

APHRACTE s. m. (a-fra-kte — du gr. *aphraktos;* formé de *a* priv., et *phrattô*, je fortifie). Antiq. gr. Navire à un seul rang de rames, non ponté, et qui se distinguait ainsi des cataphractes, qui avaient un pont et servaient à la guerre.

APHRAGME s. m. (a-fra-gme — du gr. *a* priv., et *phragma*, cloison). Bot. Genre de la famille des crucifères, tribu des camélinées, comprenant des herbes basses, touffues, à fleurs en grappes rouges ou blanches, et dont on ne connaît qu'une seule espèce, originaire de l'Amérique arctique.

APHRAGMIE s. f. (a-fra-gmî — du gr. *a* priv.; *phragma*, cloison). Bot. Genre de plantes de la famille des acanthacées, ne renfermant qu'une seule espèce, originaire du Mexique.

APHRASTE s. m. (a-fra-ste — du gr. *aphrastos*, caché). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, famille des curculionides.

APHRIE s. f. (a-frî — du gr. *aphros*, écume). Entom. Genre d'insectes diptères, famille des myodaires, ayant pour type l'aphrie abdominale.

APHRITE s. f. (a-fri-te — du gr. *aphros*, écume). Géol. Nom donné au calcaire nacré, à cause de sa ressemblance avec l'écume de mer.

— Entom. Genre d'insectes diptères brachocères, de la famille des brachystomes, qui comprend trois espèces européennes assez rares et une du Brésil, toutes ornées de brillantes couleurs à reflets métalliques, et ayant pour type l'aphrite apiforme.

APHRITIS s. m. (a-fri-tiss — du gr. *aphros*, écume). Ichth. Poisson percoïde à ventrales jugulaires, qui se fait remarquer par ses dents en velours ras sur les deux mâchoires, et dont on ne connaît qu'une seule espèce, l'*aphritis Durvillii*, originaire des eaux douces de la terre de Van-Diémen.

APHRIZITE s. f. (a-fri-zi-te — du gr. *aphrizô*, j'écume). Minér. Variété de tourmaline de Norvége, ainsi nommée à cause de son apparence floconneuse. ‖ On écrit aussi APHRYZITE, APHRISITE et APHRYSITE.

APHRODE adj. (a-fro-de — du gr. *aphros*, écume). Couvert d'écume.

— s. m. pl. Entom. Genre d'insectes hémiptères, famille des cercopiens.

APHRODISIAQUE adj. (a-fro-di-zi-a-ke — du gr. *aphrodisiakos;* formé de *Aphroditê*, Vénus). Méd. Se dit des substances qui, exerçant sur les organes génitaux une action excitante, disposent aux plaisirs de l'amour : *Potion* APHRODISIAQUE. *Préparation* APHRODISIAQUE. *Des pastilles* APHRODISIAQUES. *On regarde comme* APHRODISIAQUES *les aromates, les baumes, les huiles essentielles, le musc,* etc. (Nysten.) ‖ S'applique à tout ce qui porte à l'amour, en agissant sur l'imagination, comme certaines peintures lascives, les lectures érotiques, etc. : *Ce prétendu démocrate se délectait, soit en vers, soit en prose, aux peintures* APHRODISIAQUES *les plus raffinées.* (Ste-Beuve.)

— Qui appartient, qui a rapport aux divinités impures du paganisme, telles que Vénus, Priape, etc. : *Etait-ce celui qui conduisait la pompe sacrée ou qui portait quelque simulacre saint ou quelque symbole du culte* APHRODISIAQUE? (Val. Parisot.)

— Substantiv. : *Les cantharides, le phosphore, sont les* APHRODISIAQUES *les plus puissants, et aussi les plus dangereux.* (Nysten.) *Les* APHRODISIAQUES *ne sont souvent qu'une source de lucre pour le charlatan qui les vend, et de mécompte pour la dupe qui les emploie.* (Le Pileur.) *Les Orientaux demandent souvent des* APHRODISIAQUES *aux médecins européens.* (Littré.)

— **Encycl.** On a cité comme *aphrodisiaques* un grand nombre de substances jouissant de propriétés plus ou moins excitantes, telles que le safran, la vanille, le musc, les épices en général, notamment la cannelle, le girofle, les baumes, les résines, les huiles essentielles, le café; certains aliments, comme les truffes, le poisson de mer, les gibiers à viande noire; mais il n'y a que le phosphore et les cantharides qui jouissent d'une action spéciale sur les organes génitaux. Ces deux agents sont des stimulants très-énergiques, dont l'administration imprudente peut être suivie des plus graves accidents. C'est surtout Alph. Leroy qui a constaté l'action *aphrodisiaque* du phosphore. Quant à celle des cantharides, elle est connue depuis longtemps. Du temps d'Ovide, on y avait déjà recours; de nos jours, Béranger l'a chantée :

Meurs, il le faut, meurs, ô toi qui recèles
Des dons puissants, à la volupté chers,
Rends à l'amour tous les feux que tes ailes
Ont à ce dieu dérobé dans les airs.

Il faut se défier de ces *dons puissants, à la volupté chers*, car les érections obtenues par cet expédient, outre qu'elles s'accompagnent d'une irritation violente de la vessie, sont le plus souvent très-douloureuses. C'est un priapisme qui n'est pas sans analogie avec celui de l'urétrite la plus aiguë, et qui peut être assez violent pour produire la gangrène du pénis.

APHRODISIAS, anc. île de la Méditerranée, célèbre par son temple de Vénus Aphrodite. ‖ Ville de l'île de Cnide, en face de la côte de Carie. ‖ Anc. port de Cilicie, en face de Chypre. ‖ Plusieurs autres villes portaient ce nom dans la Laconie, dans l'Ethiopie, dans l'Apulie, etc.

APHRODISIASME s. m. (a-fro-di-zi-a-sme — de *aphrodisios*, de Vénus). Méd. L'acte vénérien.

APHRODISIE s. f. (a-fro-di-zî — du gr. *aphrodisios*, de Vénus). Age où l'on devient propre à la génération, puberté.

— s. f. pl. Antiq. gr. Fêtes en l'honneur de Vénus, qui se célébraient surtout dans les lieux où elle était plus particulièrement adorée, Amathonte, Paphos, Corinthe, etc. : *C'est la Vénus ardente et courtisane, pour laquelle se célébraient les* APHRODISIES *furieuses de Corinthe et de Paphos.* (Barthél.)

APHRODISIEN, ENNE adj. (a-fro-di-zi-ain, è-ne — du gr. *aphrodisios*, de Vénus). Propre à inspirer l'amour : *C'est à faire croire qu'il existe, dans l'océan des générations, un courant* APHRODISIEN *d'où sortent toutes ces Vénus, filles de la même onde salée.* (Balz.)

APHRODISIOGRAPHE s. m. (a-fro-di-zi-o-gra-fe — du gr. *aphrodisios*, de Vénus; *graphô*, je décris). Celui qui écrit sur les plaisirs de l'amour, qui les décrit.

APHRODISIOGRAPHIE s. f. (a-fro-di-zi-o-gra-fî — rad. *aphrodisiographe*). Traité, description des plaisirs de l'amour.

— Traité sur les maladies vénériennes.

APHRODISIOGRAPHIQUE adj. (a-fro-di-zi-o-gra-fi-ke — rad. *aphrodisiographie*). Qui a rapport à l'aphrodisiographie.

APHRODISIOS s. m. (a-fro-di-zi-oss — du gr. *aphrodisios*, de Vénus). Antiq. Premier mois de l'année chez les Cypriens et les Paphiens, dont le premier jour répondait au 24 septembre des Romains. ‖ C'était aussi le onzième mois de l'année des Bithyniens.

APHRODISIUM, anc. ville de la Carie, sur les confins de la Lydie, patrie du philosophe Alexandre, commentateur d'Aristote. ‖ Autre ville dans la Phrygie. ‖ Nom donné autrefois à la ville de Bône (Afrique). Séjour renommé pour la fertilité de son territoire et la douceur de son climat.

APHRODITE (a-fro-di-te — du gr. *aphros*, écume; *dutes*, qui plonge). Mythol. Surnom de Vénus, qui, selon les Grecs, était sortie de l'écume de la mer. Aristote donne à ce mot une autre origine : il croit que l'on appelait ainsi Vénus à cause de sa mollesse.

— s. f. Antiq. gr. Espèce de pantomime en usage chez les Grecs.

— Entom. Genre d'annélides de la famille des néréidés, sous-ordre des dorsibranches ou annélides errantes, ordre des chétopodes : *L'*APHRODITE *hérissée est le plus beau de tous les vers connus.* (G. Cuv.)

— Minér. Variété de *magnésite* ou *écume de mer*, avec laquelle on fait des pipes très-estimées. Composition chimique de l'*aphrodite :*

Silice.	51,55
Magnésie.	33,72
Oxyde de manganèse	1,62
— de fer. . . .	0,59
Alumine.	0,20
Eau.	12,32
	100 »»

— s. f. et adj. Bot. Nom donné par plusieurs auteurs aux plantes cryptogames.

— **Encycl.** Les *aphrodites* doivent leur nom à Linné. Ce sont des animaux à corps aplati, plus court et plus large que celui des autres annélides, pourvu de deux rangées longitudinales de larges écailles membraneuses placées sur le dos, et improprement nommées *élytres*. Les branchies, en forme de petites crêtes charnues, sont placées sous ces écailles, qui laissent voir de chaque côté des groupes de fortes épines, et des soies flexueuses brillant des plus belles couleurs. Les *aphrodites* possèdent une tête à peine visible, trois antennes, des mâchoires très-petites et cartilagineuses, un canal intestinal droit qui a de nombreux cœcums, des vaisseaux sanguins remplis d'un fluide rougeâtre, enfin un système nerveux consistant en un cordon médullaire renflé en autant de ganglions qu'il y a d'anneaux au corps.

L'espèce la plus remarquable est l'*aphrodite hérissée*, qu'on trouve en abondance dans l'Océan et la Méditerranée, et que les pêcheurs nomment *taupe de mer*. C'est la plus grande du genre; elle a de 15 à 20 centimètres de long. Par les couleurs dont brillent les soies qu'elle porte, elle ne le cède en beauté ni au plumage du colibri, ni à ce que les pierres précieuses ont de plus vif.

APHRODITIEN, ENNE adj. (a-fro-di-ti-ain, è-ne — rad. *aphrodite*). Annél. Qui ressemble à une aphrodite.

— s. m. pl. Groupe d'annélides, ayant pour type le genre aphrodite. ‖ On dit aussi APHRODITINS.

APHRODITOGRAPHIE s. f. (a-fro-di-to-gra-fî — du gr. *aphroditê*, Vénus; *graphô*, je décris). Description de la planète Vénus.

APHRODITOGRAPHIQUE adj. (a-fro-di-to-gra-fi-ke — rad. *aphroditographie*). Astron. Qui a rapport à l'aphroditographie.

APHRODITOPOLIS, ville de l'ancienne Egypte, au S. de Memphis, sur le Nil, dans l'Egypte moyenne, célèbre par un temple où l'on nourrissait un bœuf blanc regardé comme une divinité, sans doute le bœuf Apis. C'est aujourd'hui *Atfyh* ou *Atfieh*. ‖ Ville de l'anc. Egypte, sur le Nil, dans la Thébaïde. ‖ Nom de deux autres villes d'Egypte, l'une encore dans la Thébaïde, l'autre dans le Delta.

APHROGALE s. m. (a-fro-ga-le — du gr. *aphros*, écume; *gala*, lait). Lait battu et réduit en une mousse écumeuse.

APHRONATRON s. m. (a-fro-na-tron — du gr. *aphros*, écume, et de *natron*, nom du carbonate de soude naturel). Chim. Efflorescence saline formée par le carbonate de soude. On la confond souvent avec le salpêtre; car on les trouve tous les deux dans les caves, les souterrains, les lieux humides.

APHRONITRE s. m. (a-fro-ni-tre — du gr. *aphros*, écume; *nitron*, nitre). Nitre dépuré.

APHROPHORE s. m. (a-fro-fo-re — du gr. *aphros*, écume; *phora*, action de porter). Entom. Genre d'insectes de la famille des cercopiens, de l'ordre des hémiptères, qui, surtout à l'état de larve, sécrète par la bouche une sorte d'écume, de manière à s'en recouvrir quelquefois complétement.

APHROSIDÉRITE s. f. (a-fro-si-dé-ri-te — du gr. *aphros*, écume; *sidêros*, fer). Minér. Silicate hydraté d'alumine et de fer, qui se trouve dans les mines du duché de Nassau.

APHROSYNE s. m. (a-fro-zi-ne — du gr. *aphrosunê*, démence). Pathol. Dérangement des facultés intellectuelles; démence.

APHTHALOSE s. m. (af-ta-lô-ze — du gr. *aphthitos*, inaltérable; *als*, sel). Minér. Nom donné par Haüy au sulfate de potasse naturel, dont le principal caractère est d'être inaltérable à l'air.

APHTHARTODOCÈTES s. m. pl. (af-tar-to-do-sè-te — du gr. *aphthartos*, incorruptible; *dokéô*, je crois). Hist. ecclés. Nom donné à des hérétiques du VIe siècle, qui prétendaient que le corps de Jésus-Christ était incorruptible, impassible et immortel. Ils étaient disciples de Julien d'Halicarnasse, qui vivait au IVe siècle. Les aphthartodocètes formaient une branche des eutychiens.

APHTHE s. m. (af-te — du gr. *aphthai*, dérivé de *aptô*, je brûle). Méd. Ulcération superficielle qui se développe surtout dans l'intérieur de la bouche : *L'*APHTHE *est une affection de la bouche dont peu de personnes ont été exemptes.* (Carrière.) *Les* APHTHES *paraissent spécialement à la face interne de la lèvre inférieure et des joues, sur la partie latérale et inférieure de la langue, sur les amygdales, sur le voile du palais.* (C. Blanc.)

— **Encycl.** Les *aphthes* sont de petites ulcérations blanchâtres qui se développent sur la muqueuse de la bouche, et qui doivent leur nom à la sensation de vive cuisson, de chaleur douloureuse qu'ils déterminent. Ils commencent par de petites vésicules transparentes ou d'un gris de perle, qu'on observe spécialement derrière les lèvres, sur le bord de la langue ou à la partie moyenne des joues. Ces vésicules, au bout de quelques heures, s'entourent d'un bourrelet grisâtre et dur qui leur donne l'aspect pustuleux; dès le deuxième ou le troisième jour, l'épithélium se détache et laisse voir une ulcération lenticulaire qui peut avoir l'étendue d'une pièce de vingt centimes.

L'éruption des *aphthes* peut être *discrète* ou *confluente*. L'éruption discrète est une légère indisposition qui ne se manifeste que par la douleur locale, la sécheresse de la bouche, la fétidité de l'haleine. L'éruption confluente, rare en France, mais commune en Hollande, est beaucoup plus grave. Elle ne se borne pas à la bouche; elle envahit le pharynx et même paraît s'étendre à la muqueuse gastro-intestinale. Elle s'accompagne de diarrhée, de fièvre, quelquefois d'accidents typhoïdes menaçants, et peut amener la mort.

Les *aphthes* se montrent surtout dans l'enfance et la jeunesse; les femmes y sont plus exposées que les hommes, et parmi ceux-ci les individus d'une constitution lymphatique. On les observe chez les personnes qui habitent des endroits malsains, privés d'air et de soleil; une mauvaise alimentation y prédispose; enfin ils constituent souvent un symptôme d'une autre affection, par exemple de l'embarras gastrique, des fièvres graves.

Au début, des lotions mucilagineuses, émollientes, rendues plus calmantes par l'addition de quelques gouttes de laudanum; après la période inflammatoire, des astringents, tels que acétate de plomb, sous-borate de soude, alun, acide chlorhydrique, azotate d'argent, un régime doux, l'usage des boissons acidulées, des bains tièdes; tel est le traitement qu'il convient d'opposer aux *aphthes*. Dans les *aphthes* confluents, indépendamment de la médication locale que nous venons d'indiquer, il peut être utile de tirer du sang par la veine ou par une application de sangsues sous les mâchoires. Lorsque les *aphthes* sont symptomatiques d'une autre affection, il est clair que c'est cette affection qui doit surtout attirer l'attention du médecin.

— Méd. vét. Cette maladie éruptive, enzootique ou épizootique, se caractérise par de petites ampoules ou phlyctènes qui se développent dans la bouche, dans l'espace interdigité, sur les lèvres et sur les mamelles.

Cette affection, commune au bœuf, au mouton et au porc, a reçu différents noms. C'est ainsi qu'on l'a appelée : fièvre aphtheuse, épizootie aphtheuse, maladies aphtheuses, stomatite aphtheuse, cocotte, phlyctène, glossopède, mal de bouche, exanthème interphalangé.

Les maladies aphtheuses ont été connues de toute antiquité, car depuis les Grecs on trouve qu'il en est fait mention dans tous les ouvrages des savants qui se sont occupés de médecine comparée. Les intempéries, les fourrages avariés, les mauvaises conditions hygiéniques, ont été signalées tour à tour comme causes de la fièvre aphtheuse. Mais si, dans l'histoire de cette maladie, on étudie les conditions au milieu desquelles elle s'est développée, on acquiert bientôt la certitude que cette affection est indépendante de toutes ces influences.

Au début de cette maladie, les animaux perdent l'appétit, deviennent tristes, éprouvent des frissons, et la sécrétion du lait diminue d'une manière notable. Au bout de vingt-quatre à quarante-huit heures, les phénomènes fébriles cessent, et une éruption vésiculeuse survient dans la bouche, sur les mamelles, et dans l'espace interdigité, ce qui fait que ces animaux boitent quelquefois considérablement. Au bout d'un temps variable, suivant les régions du corps, ces vésicules s'ouvrent et se recouvrent bientôt de matière purulo-sanguinolente qui forme une croûte roussâtre au contact de l'air. Enfin, après huit à dix jours, ces croûtes tombent et laissent à nu la cicatrice de la vésicule. En général, cette maladie ne compromet pas la vie des animaux, parce qu'elle laisse toujours intacts les principaux appareils organiques.

Les uns nient, les autres admettent la contagion de la fièvre aphtheuse. Si les anciens ont tous cru à la contagion, c'est qu'ils rangeaient sous la même dénomination des maladies très-différentes entre elles. Leurs travaux sont donc sans valeur pour établir la contagion de cette maladie. Parmi les vétérinaires contemporains, les uns ont rapporté des faits qui semblent ne plus laisser de doutes sur la transmission de la fièvre aphtheuse par virus fixe et par virus volatil, transmission qui aurait lieu même entre animaux d'espèces différentes; les autres, au contraire, se fondant sur des faits aussi judicieusement observés, tendent à démontrer que cette maladie n'est point contagieuse. Les auteurs sont donc loin d'être d'accord à ce sujet. Mais si les nombreux faits connus ne suffisent pas pour résoudre cette question de la contagion, il est bon de savoir que tous admettent que l'influence épizootique est un des plus puissants moyens d'extension de cette maladie. On a démontré par l'expérience, contrairement à l'opinion de quelques vétérinaires qui avaient cru remarquer une certaine parenté entre la fièvre aphtheuse et le cowpox, qu'il n'existe aucun rapport d'analogie entre les vésicules aphtheuses et celles du cowpox. On ne sait pas davantage si les bêtes guéries de la fièvre aphtheuse ne sont plus susceptibles de la contracter une seconde fois, ou bien si elles en sont préservées pendant un certain temps. On ignore aussi si les animaux guéris de la fièvre aphtheuse sont préservés de la péripneumonie, car les faits ne sont point venus confirmer les idées de ceux qui avaient conçu l'espérance qu'il pouvait en être ainsi.

Les recherches qui ont été faites sur le lait des vaches atteintes de la fièvre aphtheuse prouvent de la manière la plus certaine que l'usage de ce lait est sans danger pour l'homme et pour les animaux, et qu'on ne serait nullement fondé à en proscrire l'usage et à en interdire la vente. La chair de ces animaux abattus pendant le cours de la maladie n'est pas douée de propriétés plus malfaisantes que le lait. On cite deux escadrons d'un régiment qui en ont fait usage pendant plusieurs mois sans en éprouver le moindre inconvénient.

Serait-il démontré que cette maladie est contagieuse, qu'en raison de son peu de gravité, l'autorité n'aurait point à intervenir, au point de vue de la police sanitaire, si ce n'est par des instructions dans le but de prévenir les propriétaires de l'existence de la maladie, pour les engager à observer les simples règles hygiéniques nécessaires dans cette circonstance.

Le traitement de la fièvre aphtheuse consiste, lorsque dans la bouche les vésicules sont remplacées par des plaies, à employer les gargarismes émollients légèrement acidulés. La présence des vésicules sur les mamelles exige les bains de vapeur, les embrocations, les soins de propreté, et qu'on traie souvent l'animal. A l'aide de ces moyens, la fièvre aphtheuse peut guérir au bout de quinze jours.

APHTHEUX, EUSE adj. (af-teu, eu-ze — rad. *aphthe*). Méd. Compliqué ou accompagné d'aphthes; qui tient aux aphthes : *Angine* APHTHEUSE. *Cullen et Sauvage ont donné le nom de fièvre* APHTHEUSE *à celle qui est accompagnée d'aphthes.* (Chomel.)

APHTHOÏDE adj. (af-to-i-de — du gr. *aphthai*, aphthes; *eidos*, apparence). Méd. Qui ressemble à l'aphthe : *Pustule* APHTHOÏDE.

APHTHONE s. f. (af-to-ne — du gr. *aphthonos*, abondant). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, famille des chrysomélines, dont on connaît plusieurs espèces originaires de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Europe.

APHTHONITE s. f. (af-to-ni-te — du gr. *aphthonêtos*, qui n'est pas envié; ou de *aphthonos*, abondant). Minér. Substance minérale composée en grande partie de cuivre, de soufre, d'antimoine, de zinc, d'argent et de fer.

APHTHONIUS, rhéteur grec, né à Antioche, vivait dans le IIIe ou le IVe siècle de l'ère chrétienne. On a de lui des exercices de rhétorique, *Progymnasmata*, dont on s'est servi longtemps dans l'enseignement, et des *Fables* à la manière d'Esope, qu'on place souvent à la suite des siennes.

APHUTÉENS s. m. pl. (a-fu-té-ain). Géogr. anc. Israélites qui revinrent de la captivité, et qui s'établirent dans leur ancien pays.

APHYE s. f. (a-fî — du gr. *aphuê*, petit poisson, fretin). Poisson du genre gobie, famille des gobioïdes, ordre des acanthoptérygiens. Ce petit poisson, appelé aussi *loche de mer*, à cause de sa ressemblance avec le *cobite* ou *loche de rivière*, a 10 centimètres de long; il se trouve dans la Méditerranée et dans le Nil. ‖ Amas de petits poissons, de fretin, tels que goujons, sardines, anchois, etc.

APHYLAX s. m. (a-fi-laks — du gr. *a* priv.; *phulax*, défenseur). Bot. Genre de plantes de la famille des commélinacées, dont l'inflorescence est en panicule lâche.

APHYLLANTHE s. f. (a-fil-lan-te — du gr. *a* priv.; *phullon*, feuille; *anthos*, fleur). Bot. Genre de plantes dont la classification n'est pas encore suffisamment déterminée, et qui croît dans les lieux arides du midi de l'Europe.

APHYLLANTHÉ, ÉE adj. (a-fil-lan-té — rad. *aphyllanthe*). Bot. Qui ressemble à l'aphyllanthe.

— s. f. pl. Tribu de la famille des liliacées, formant une famille distincte pour quelques auteurs, et ayant pour type le genre aphyllanthe.

APHYLLE adj. (a-fi-le — du gr. *a* priv.; *phullon*, feuille). Bot. Se dit des plantes dont la tige est dépourvue de feuilles, comme la *véronique aphylle*, la *cuscute*, et quelquefois même de celles où les feuilles sont remplacées par des écailles, comme les *orobanchées* et les *monotropacées*.

APHYLLOCALPE s. m. (a-fil-lo-kal-pe — du gr. *aphullon*, sans feuille; *kalpê*, urne). Bot. Genre de fougères qui n'est qu'un double emploi de l'osmonde.

APHYLLOCAULON s. m. (a-fil-lo-ko-lon — du gr. *a* priv.; *phullon*, feuille; *kaulos*, tige). Bot. Genre de plantes aphylles, plus communément appelé *gerbère*. ‖ On dit aussi APHYLLOCAULE.

APHYOSTOMES s. m. pl. (a-fi-o-sto-me — du gr. *aphuô*, je suce; *stoma*, bouche). Ichth. Famille de poissons cartilagineux, qui comprend les poissons à museau allongé, offrant une petite bouche à son extrémité.

APHYTÉIE s. f. (a-fi-té-î — du gr. *a* priv.; *phutéia*, végétation). Bot. Genre de plantes parasites, famille des cytinées, qui croît au Cap de Bonne-Espérance.

API s. m. (a-pi — du lat. *Appius*, nom du Romain qui, par la greffe, obtint cette variété de pomme; de la dénomination latine, *appianum malum*, pomme d'Appius, nous avons fait *pomme d'api*). Espèce de pomme très-petite, rouge d'un côté, blanche de l'autre, à chair ferme et sucrée : *Un* API, *des* APIS, et plus ordinairem., *une pomme d'*API, *des pommes d'*API. *Son teint devait perdre sa fleur; ce n'était plus le duvet de la pêche, mais c'était le poli et même un peu du vermillon d'une belle pomme d'*API *conservée pendant l'hiver.* (Marmontel.) *On lui servit des pommes d'*API *gâtées, il en fit ses reproches à la dame du comptoir, qui se fâcha à son tour et lui dit : Mais, monsieur, je ne suis pas dans mes* APIS. (Carpent.) *Un homme aussi distingué que tu l'es ne doit pas prendre une reinette de février pour une petite pomme d'*API. (Balz.) *Vous voilà rose et frais comme une pomme d'*API. (Fr. Soulié.) *Il y a surtout des pommes d'*API *qui sont si gentilles, qu'elles ont l'air de petites têtes de chérubin dans un nid de mousse verte.* (E. Sue.)

Le vermillon luisant dont l'*api* se colore
Me rappelle Phyllis, bien plus vermeille encore.
LALANNE.

— *Ses joues sont deux pommes d'api.* Se dit fig. d'un enfant, d'une jeune fille, dont le teint a le coloris et la fraîcheur de la jeunesse.

— **Encycl.** La culture de l'*api* remonte, comme l'indique l'étymologie, jusqu'aux temps de l'ancienne Rome. C'est une petite pomme jaune pâle, d'un beau rouge vif du côté du soleil, à chair ferme et croquante; elle peut se conserver jusqu'en avril. L'arbre qui la produit est de moyenne taille, à rameaux longs et redressés. Les principales variétés sont : l'*api ordinaire*, qui est la meilleure; l'*api noir*, à peau d'un rouge très-brun; l'*api gros* ou *pomme rose*, dont le fruit est plus gros et qui sent la rose.

API s. m. (a-pi). Nom d'un des nachatras ou mansions lunaires, dans la mythologie indienne.

APIACAS, nom d'une tribu d'Indiens du Brésil, dans la province de Matto-Grosso, entre les rivières Juruena et Arinos, deux affluents de la rive droite du Madeira.

APIACÉES s. f. pl. (a-pi-a-sé — du gr. *apion*, persil). Nom donné par Lindley à la famille des ombellifères.

A PIACERE loc. adv. V. PIACERE.

APIAIRE adj. (a-pi-è-re — du lat. *apis*, abeille). Entom. Qui ressemble à une abeille. ‖ On dit aussi APIDE et APIDIDÉ.

— s. f. pl. Tribu d'insectes hyménoptères mellifères, renfermant les abeilles et les genres voisins.

— **Encycl.** Le genre abeille (*apis*) a donné son nom à ce groupe d'hyménoptères mellifères; il en constitue le genre le plus important pour nous. Mais les autres ne sont pas moins intéressants par leurs mœurs. Les *apiaires*, en général, sont caractérisés par des mâchoires, une lèvre et des palpes très-allongés, formant une trompe qui, dans le repos, est appliquée le long de la poitrine. La tête est triangulaire et verticale. Les mandibules varient beaucoup de forme, et avec elles aussi les mœurs des espèces. L'abdomen est ovoïde et attaché au corselet par un pédicule très-court. Les pieds sont très-dilatés et munis de poils roides et nombreux. Les larves sont vermiformes, blanchâtres, un peu recourbées, amincies aux deux bouts, munies d'une bouche écailleuse armée d'une filière. Au moment de leur première métamorphose, elles filent une coque où elles se changent en nymphes. Au printemps suivant, quand les fleurs qui doivent nourrir chaque espèce sont écloses, l'insecte parfait sort de sa coque. On le voit alors voltiger rapidement de fleur en fleur pour recueillir le miel qui doit le nourrir, ainsi que ses larves. Pour cela, il redresse sa trompe et la plonge jusqu'au fond du calice ou de la corolle. Un certain nombre d'*apiaires* vivent en parasites, et pondent leurs œufs dans le nid d'autres espèces.

Les *apiaires* se divisent en *apiaires solitaires* et *apiaires sociales*. Celles-ci, comme leur nom l'indique, vivent en sociétés composées de mâles, de femelles et d'un nombre considérable de *neutres* ou d'ouvrières ; elles renferment les genres englosse, bourdon, abeille, mélipone, etc. Les *apiaires solitaires* n'offrent jamais que deux sortes d'individus, des mâles et des femelles, et chacune de ces dernières pourvoit isolément à la conservation de sa postérité. A leurs pieds postérieurs, on n'observe ni *brosse* (duvet soyeux du premier article des tarses), ni *corbeille* (enfoncement particulier que présentent les jambes) ; mais le côté externe des jambes et du premier article des tarses est garni de poils nombreux et serrés, qui servent à recueillir le pollen.

Latreille a divisé les *apiaires solitaires* en quatre groupes : les *andrénoïdes*, les *dasygastres*, les *cuculines*, et les *scopulipèdes*.

Les andrénoïdes ont les palpes labiaux composés de six articles grêles, linéaires, placés bout à bout. Les principaux genres de ce groupe sont les *panurges*, qui font leur nid dans la terre, et les *xylocopes* (*xulon*, bois ; *koptô*, je coupe), appelées vulgairement *abeilles perce-bois* et *menuisières*, qui creusent dans les vieux morceaux de bois sec des canaux où ils déposent leurs œufs, avec de la pâtée pour la nourriture des larves qui doivent éclore.

Les *dasygastres* doivent leur nom (*dasus*, velu, et *gaster*, ventre) aux poils nombreux, serrés, courts, qui garnissent le ventre des femelles. Elles ont le labre plus long que large et carré, les mandibules triangulaires et dentées. Parmi les dasygastres se rangent les *cératines*, qui creusent des trous à la place de la moelle dans les branches d'églantier rompues ; les *chélostomes* et les *hériades*, qui font leur nid dans les trous des vieux arbres ; les *mégachiles*, dont une espèce, la *mégachile maçonne*, construit son nid avec de la terre détrempée, à l'angle d'un mur exposé au soleil, ou bien à l'abri des moulures qu'offre la corniche de quelque bâtiment ; les *osmies*, qui, en général, cachent leurs nids dans la terre, dans les fentes des murs, dans les trous des portes, quelquefois même dans des coquilles vides de colimaçons, et dont les mœurs, très-bien décrites par Réaumur, varient selon les espèces ; les *anthidies*, appelées vulgairement *abeilles cardeuses*, dont le nid creusé dans la terre est tapissé de duvet qu'elles arrachent à diverses plantes.

Les *cuculines* sont, en quelque sorte, les coucous des hyménoptères (de là leur nom). Elles ne se donnent pas la peine de faire un nid, et trouvent plus commode de déposer leurs œufs dans les nids des autres *apiaires*, et de confier ainsi à des étrangères le soin de leur postérité. Les principaux genres de cuculines sont les *ammobates*, les *philérèmes*, les *nomades*, les *oxées*, les *épéoles*, les *mélectes* et les *crocises*.

Le caractère distinctif des *scopulipèdes* consiste, comme leur nom l'indique (*scopula*, balai ; *pes*, pied) dans la houppe, le balai de poils épais et serrés que présentent le côté externe du premier article des tarses postérieurs et le côté externe des jambes. Les principaux genres de scopulipèdes sont : les *eucères*, remarquables par la longueur de leurs antennes, et les *anthophores*, qui font, en général, leur nid dans les murs.

APIANUS (Pierre), astronome et mathématicien allemand, né à Leysnick (Misnie) en 1495, mort en 1551. Son nom allemand était *Bienewitz* (*Biene*, abeille, en latin *apis*, d'où Apianus). Il professa longtemps à Ingolstadt, et fut nommé chevalier de l'Empire par Charles-Quint. Il fut un des premiers à proposer l'observation des mouvements de la lune pour découvrir les longitudes. On lui doit aussi des observations assez curieuses sur les comètes. Il avait écrit des éphémérides de 1534 à 1570, des traités d'arithmétique, d'algèbre, des almanachs ; mais peu de ces ouvrages ont été imprimés. On connaît surtout son *Astronomicum Cæsareum*, dédié à l'empereur. C'est un ouvrage d'ailleurs peu estimé. *Philippe*, son fils, lui succéda dans sa chaire de mathématiques, et mourut en 1589 à Tubingue, où il s'était réfugié après avoir embrassé les doctrines de Luther. Il a écrit divers ouvrages sur les sciences mathématiques et l'astronomie.

APIARIDES s. f. pl. (a-pi-a-ri-de — du lat. *apis*, abeille). Entom. Famille d'insectes, comprenant seulement les deux groupes des apites et des méliponites.

APIARITES s. m. pl. Syn. d'*apites*.

APIASTRE s. m. (a-pi-a-stre — du lat. *apis*, abeille). Bot. Genre de plantes de la famille des ombellifères, dont on ne connaît que deux espèces. ‖ C'est aussi le nom que l'on donne au guêpier.

APIA TELLUS. Nom que porta primitivement le Péloponèse, à cause de Apis, roi d'Argos.

APIATES s. m. pl. (a-pi-a-te). Géogr. anc. Peuple de la Gaule. Selon Dion, il habitait dans l'Aquitaine, et fut dompté par Crassus.

À PIC loc. adv. V. Pic.

APICAL s. m. (a-pi-kal — du lat. *apex*, sommet). Entom. Nom donné aux aréoles qui se terminent à la pointe de l'aile des insectes, ou auprès de cette pointe.

APICAL, ALE adj. (a-pi-kal — du lat. *apex*, sommet). Qui a rapport au sommet d'une chose : *Ce polypier a des calices* APICAUX *grands et saillants*. (M.-Edw.)

APICALES s. f. pl. (a-pi-ka-le — du lat. *apis*, abeille). Entom. Petite division d'insectes établie dans le genre encyrte.

APICATA, femme de Séjan, qu'il avait répudiée dans l'espoir d'épouser Livie. Elle n'eut aucune part aux crimes de son infâme époux. Après le supplice de celui-ci, elle se donna la mort, en voyant les corps de ses fils égorgés par ordre de Tibère.

APICÉ, ÉE adj. (a-pi-sé — du lat. *apex*, *apicis*, sommet). Qui se termine par un sommet très-apparent.

APICES s. m. pl. (a-pi-se — du lat. *apex*, sommet). Philol. Petits signes, tels que les accents, qui se mettaient dans l'écriture du grec.

— Mathém. anc. Caractères imaginés par les pythagoriciens pour désigner les nombres.

APICIA s. m. pl. (a-pi-si-a — de *Apicius*, n. pr.). Antiq. rom. Nom donné à certains mets délicats et recherchés dont on attribuait l'invention au célèbre gastronome Apicius.

APICICOURBE adj. (a-pi-si-kour-be — du lat. *apex*, *icis*, sommet, et du fr. *courbe*). Dont l'extrémité est recourbée.

APICIEN, ENNE s. et adj. (a-pi-si-ain, è-ne — rad. *Apicius*, n. pr.). Disciple, partisan d'Apicius ; qui se rapporte à Apicius.

> A plusieurs plats nouveaux, d'un goût très-recherché,
> Le nom d'Apicius fut longtemps attaché.
> Il fit secte, et l'on sait qu'il s'émut des querelles
> Sur les *apiciens* et leurs sauces nouvelles.
> BERCHOUX.

— s. m. Sorte de gâteau qui avait été inventé par un des Apicius, probablement par celui dont il nous reste un traité sur la cuisine.

APICIFLORE adj. (a-pi-si-flo-re — du lat. *apex*, *icis*, sommet ; *flos*, *floris*, fleur). Bot. Qui a des fleurs terminales.

APICIFORME adj. (a-pi-si-for-me — du lat. *apex*, *icis*, sommet, houppe ; *forma*, forme). Minér. Se dit de cristaux qui ressemblent à des aiguilles réunies en houppe.

APICILAIRE adj. (a-pi-si-lè-re — du lat. *apex*, sommet). Bot. Se dit de tout organe inséré au sommet d'un autre, dans les végétaux. On dit aussi APÉCILAIRE.

APICIUS, fameux gastronome romain, contemporain d'Auguste et de Tibère, inventa de nouveaux mets et engloutit une fortune immense dans ses dépenses de table, pour laquelle il mettait à contribution l'univers entier, se faisant apporter de chaque province ce qu'elle offrait de remarquable en produits culinaires. Il s'empoisonna, dit-on, parce qu'il ne lui restait plus pour vivre qu'une somme d'environ un million de notre monnaie. ‖ On connaît encore deux autres gastronomes du même nom, l'un qui vivait au temps de Sylla, l'autre sous Trajan. Ce dernier était inventeur d'un procédé pour conserver les huîtres, et il en fit parvenir de très-fraîches à l'empereur, alors occupé à combattre les Parthes.

Aucun des trois ne paraît être l'auteur du traité de l'art culinaire (*De Re culinaria*) qu'on a sous le nom de Cœlius Apicius. Chez les anciens, le nom d'Apicius était donné à des ragoûts, à des gâteaux, à plusieurs espèces de sauces ; il rappelle aujourd'hui le type du parfait gastronome. On dit aussi l'*art des Apicius* pour désigner la *science* culinaire.

APICOLE adj. (a-pi-ko-le — du lat. *apis*, abeille ; *colo*, je cultive, j'élève). Qui appartient, qui a rapport à l'élève des abeilles : *Art* APICOLE.

— s. m. Syn. d'*apiculteur*.

APICRE s. m. (a-pi-kre — du gr. *a* priv. ; *pikros*, amer). Bot. Genre de la famille des liliacées, formé aux dépens des aloès.

APICRINITE s. f. (a-pi-kri-ni-te). Paléont. Genre de polypiers fossiles appartenant à la craie et aux formations antérieures.

APICULE s. m. (a-pi-ku-le — du lat. *apiculum*, dimin. de *apex*, *icis*, pointe). Bot. Pointe courte, aiguë et peu consistante.

APICULÉ, ÉE adj. (a-pi-ku-lé — rad. *apicule*). Bot. Qui est muni d'un apicule.

APICULTEUR s. m. (a-pi-kul-teur — du lat. *apis*, abeille ; *cultor*, qui cultive, élève). Celui qui s'adonne à l'apiculture, à l'éducation des abeilles. On dit aussi APICOLE.

APICULTURAL, ALE adj. (a-pi-kul-tu-ral — rad. *apiculture*). Syn. de *apicole* : *Méthode* APICULTURALE.

APICULTURE s. f. (a-pi-kul-tu-re — du lat. *apis*, abeille, et *cultura*, culture). Art d'élever les abeilles : *Cours d'*APICULTURE. *Parmi les personnes disposées à s'occuper d'*APICULTURE, *il s'en trouve plusieurs que la crainte des piqûres retient et qui n'osent se livrer à leur goût.* (Encycl.) *Vers la fin du siècle dernier, l'*APICULTURE *était devenue une passion sur les bords du Rhin.* (Farrière.)

— **Encycl.** Le mot *apiculture* est une expression nouvelle qui remplace les locutions vicieuses et inexactes de *élève des abeilles* et *éducation des abeilles*. *Élève des abeilles* ne présente pas à l'esprit une idée parfaitement claire et exempte d'équivoque, et le possesseur d'abeilles ne les éduque pas : il les cultive : l'*apiculture* est donc l'art de cultiver les abeilles ou mouches à miel. C'est aussi une science qui exige la connaissance des abeilles (leur histoire naturelle) et leur culture proprement dite. La connaissance ou histoire naturelle des abeilles comprend leur physiologie, leurs mœurs, leur architecture, leur couvain, leurs maladies, leurs ennemis, etc. Le gouvernement des colonies, ou la culture proprement dite des abeilles comprend les soins pratiques de toute sorte, ainsi que la récolte et la préparation des produits. Sous le rapport de l'exploitation des abeilles ou du mode de les cultiver et d'en obtenir des produits, on peut diviser l'*apiculture* en grande et en petite ; en *apiculture sédentaire* et en *apiculture pastorale* ; et aussi en *apiculture de producteur* et en *apiculture d'amateur*. Chacune de ces divisions a des pratiques particulières, qui se modifient selon le climat, la flore locale, le système de ruche adopté et le débouché des produits. Mais les principes généraux sont les mêmes : le point fondamental consiste à avoir des colonies populeuses, fortes. Partout où se trouvent des prairies naturelles ou artificielles, des bois et des plantes qui donnent des fleurs nombreuses, l'*apiculture* peut se développer. Les frais d'établissement se bornent en achat de colonies ou ruchées. Une fois établies, les abeilles vont butiner sur la plupart des fleurs simples (fleurs à pollen) dans un rayon de plusieurs kilomètres. Elles prospèrent d'autant plus que les fleurs mellifères sont abondantes et que la saison de leur épanouissement est belle ; elles prospèrent aussi en raison des soins qu'elles reçoivent de leur possesseur. Ces soins consistent en alimentation, lorsque la récolte du miel a été insuffisante ; en réunion ou mariage des colonies faibles ; en agrandissement de leur loge, lorsque la production du miel est abondante et que la population devient très-nombreuse, etc. Ils sont donnés avec entendement lorsqu'on a étudié le climat et les ressources locales, les mœurs des abeilles, lorsqu'on s'est familiarisé avec ces insectes et qu'on les affectionne. La crainte qu'inspire l'aiguillon de ces précieux insectes empêche un grand nombre de personnes de les cultiver. Cette arme leur a été donnée pour leur défense et pour celle de leurs provisions, non pour la provocation et l'offensive ; il faut donc surmonter toute puérilité. Que ceux qui ont cette crainte se couvrent bien le visage et les mains la première fois qu'ils approchent des abeilles ; en y mettant de la douceur et du calme, ils se convaincront bientôt qu'il y a peu de circonstances où l'accoutrement soit nécessaire ; plus ils approcheront de ces travailleuses vigilantes, plus ils s'y attacheront, et l'admiration dans laquelle ils seront souvent leur procurera un plaisir qui assurément est un des plus agréables de la vie champêtre. Les mouvements brusques et le bruit irritent les abeilles. Il ne faut pas gesticuler près des ruches ni souffler à leur entrée. Si une mouche se pose sur nous, même sur notre figure, il faut la laisser tranquille ou la pousser doucement pour qu'elle s'envole. On peut les déplacer d'un groupe avec la main, en agissant avec précaution, en n'en pressant aucune. Les couleurs sombres leur plaisent moins que les couleurs pâles ; aussi lorsqu'elles sont irritées, elles s'attachent principalement aux chapeaux noirs, s'enfoncent dans les cheveux, se jettent aux sourcils et sur tout ce qui est noir, comme sur tout ce qui remue. L'état de l'atmosphère et les émanations qui s'exhalent du corps de ceux qui les approchent concourent aussi à les exciter. Elles sont très-irritables lorsque l'air est chargé d'électricité et que le temps est chaud et à l'orage, et il est des personnes dont l'odeur leur déplaît singulièrement. Mais dans les circonstances où le ménagement et le calme ne suffisent pas pour opérer sans crainte, on parvient à maîtriser les abeilles au moyen de la fumée. En leur projetant une certaine quantité de fumée de chiffon, de bouse de vache sèche, ou de foin, on les met en *état de bruissement*, état ainsi appelé, parce qu'alors les abeilles battent fortement des ailes et font entendre un grand bruit. Durant cet intervalle de gêne et de crainte, on peut opérer dans leur ruche sans encourir la moindre piqûre. Il est donc prudent, avant de toucher à une ruche pour la visiter ou pour une opération quelconque, de lancer à l'intérieur de la fumée qui éloigne les abeilles, les maîtrise et évite qu'on ne soit piqué. Les localités où l'*apiculture* est développée avec le plus de soin, en France, sont : le Gâtinais (partie du Loiret, d'Eure-et-Loir et de Seine-et-Oise), les environs de Caen, de Reims, la Bretagne, les landes de Gascogne, le Narbonnais, etc. Les produits de l'*apiculture* sont, par an, de quinze à vingt millions de francs. Ils sont susceptibles d'être doublés. V. CIRE, ESSAIM, MIEL, RUCHE, etc.

Les ouvrages les plus concis sur la matière sont : le *Cours pratique d'apiculture*, par M. H. Hamet ; le *Guide du propriétaire d'abeilles*, par S.-A. Collin ; le *Manuel pour gouverner les abeilles*, par J. Radouan, et enfin l'*Apiculteur*, journal rédigé par le premier de ces écrivains.

APIDE adj. (a-pi-de — du lat. *apis*, abeille). Entom. Syn. de *apiaire*.

APIDIDÉ, ÉE adj. et s. (a-pi-di-dé — du lat. *apis*, abeille). Syn. de *apiaire*.

APIE s. m. (a-pî — du gr. *apion*, poire). Entom. Syn. d'*apion*.

APIÈCEMENT s. m. (a-pi-è-se-man — rad. *pièce*). Une des principales pièces qui entrent dans la confection d'une chemise : *L'*APIÈCEMENT *se trouve à la partie supérieure du dos.*

APIÉCEUR, EUSE s. (a-pi-é-seur — rad. *pièce*). Techn. Ouvrier, ouvrière qui travaille à la pièce. Il se dit surtout, chez les tailleurs, des ouvriers qui font le montage du vêtement.

À PIED loc. adv. V. PIED.

APIEN, ENNE adj. (a-pi-ain, è-ne — rad. *ape*). Crust. Qui ressemble à un ape.

— s. m. pl. Famille de crustacés qui tient des apes.

APIER s. m. (a-pi-é — du lat. *apis*, abeille). Dans les Landes, Amas de ruches disposées en pyramide, et placées dans les clairières au milieu d'enceintes de fascines.

— Dans les départements du nord de la France, Celui qui élève des abeilles. Syn. d'*apiculteur*.

APIÉTRI, IE (a-pi-é-tri) part. pass. du v. Apiétrir.

APIÉTRIR v. a. ou tr. (a-pi-é-trir — rad. *piètre*). Rendre piètre, chétif, affaiblir : *Le manque d'exercice* APIÉTRIT *promptement les enfants*. ‖ Ce mot a vieilli.

S'apiétrir, v. pr. S'affaiblir, dépérir.

APIFÈRE adj. (a-pi-fè-re — du lat. *apis*, abeille ; *fero*, je porte). Qui porte des abeilles.

— Bot. Qui porte des fleurs offrant quelque ressemblance avec l'abeille.

APIFORME adj. (a-pi-for-me — du lat. *apis*, abeille ; *forma*, forme). Qui a la forme d'une abeille.

APIGÉ, ÉE adj. (a-pi-jé). Mar. Se dit, dans le Levant, d'un navire qui n'a pas tout son chargement, mais qui est assez calé pour tenir la mer.

APIINE s. f. (a-pi-i-ne — du lat. *apium*, persil). Chim. Substance gélatineuse que l'on obtient en faisant bouillir de l'eau avec une quantité suffisante de persil ; l'*apiine* pure se présente sous la forme d'une poudre incolore, sans odeur ni saveur. Elle fond à 180° en un liquide jaunâtre. Elle est insoluble dans l'éther, peu soluble dans l'eau, soluble dans l'eau bouillante et l'alcool bouillant.

APILÈME s. f. (a-pi-lè-me — du gr. *a* augment. ou explétif ; *pileô*, j'accable). Rhét. Figure de pensée, syn. de *commination*.

APIMANE s. m. (a-pi-ma-ne — du lat. *apis*, abeille ; *mania*, manie). Apiculteur ignorant.

APINAGÉS s. m. pl. (a-pi-na-jé). Nom d'une ancienne tribu d'Indiens cruels du Brésil, province de Goyaz, entre les rivières Tocantins et Araguaya.

APINAIRE s. m. (a-pi-nè-re — lat. *apinarius*, même sens). Antiq. rom. Bouffon, saltimbanque, faiseur de tours, grimacier.

APINELLE s. f. (a-pi-nè-le — dimin. d'*apium*, ache). Bot. Syn. du genre *trinie*, famille des ombellifères.

APINUS (Jean-Louis), médecin allemand, né en Franconie en 1668, mort en 1703. Il se fit une brillante renommée comme professeur et comme praticien, et préconisa l'extrait de cascarille dans le traitement des fièvres épidémiques. Il a écrit divers ouvrages sur ces affections, qu'il avait particulièrement étudiées. ‖ Son fils, SIGISMOND-JACQUES, fut un philologue distingué.

APIOCARPE s. f. (a-pi-o-kar-pe — du gr. *apion*, poire ; *karpos*, fruit). Bot. Genre de plantes de la famille des mousses acrocarpes aplopéristomées.

APIOCÈRE s. f. (a-pi-o-sè-re — du gr. *apion*, poire ; *keras*, corne). Entom. Genre d'insectes diptères, famille des tanystomes, renfermant deux espèces, de l'Australie.

APIOCRINE s. m. (a-pi-o-kri-ne — du gr. *apios*, poire, et du lat. *crinis*, cheveu). Paléont. Genre de polypiers fossiles, que l'on rencontre dans les terrains oolitiques moyens et supérieurs. Leur charpente consistait en un corps central pyriforme, composé d'articulations, muni d'organes du mouvement en forme de rayons. ‖ On dit aussi APIOCRINITE.

APIOCRINIDÉES s. f. pl. (a-pi-o-kri-ni-dé — rad. *apiocrine*). Paléont. Famille de polypiers fossiles.

APIOCRINITE s. m. (a-pi-o-kri-ni-te). Paléont. Syn. d'*apiocrine*.

APIOL s. m. (a-pi-ol — du lat. *apium*, persil). Chim. Principe actif des graines du persil.

— **Encycl.** L'*apiol* s'extrait de la graine de persil pulvérisée. Il est à peu près incolore, possède une odeur tenace et spéciale, une saveur âcre et piquante qui se développe surtout dans l'arrière-bouche. Il est insoluble dans l'eau à chaud ou à froid, fort soluble dans l'alcool de 50 à 90°, soluble en toute proportion dans l'éther et le chloroforme. Sa solution alcoolique rougit légèrement la teinture de tournesol et le sirop de violette.

A la dose de 1 gramme, l'*apiol* détermine une excitation cérébrale légère rappelant celle que produit le café ; à celle de 2 à 4 grammes, il fait éprouver les mêmes symptômes qu'une forte dose de sulfate de quinine : étourdissements, titubation, vertiges, sifflement d'oreilles, céphalalgie frontale, gravative. MM. Joret et Homelle ont expérimenté l'*apiol* au point de vue thérapeutique, et reconnu que, dans nos climats, il peut être substitué comme fébrifuge au sulfate de quinine.

APIOMÈRE s. m. (a-pi-o-mè-re — du gr. *apion*, poire ; *méros*, cuisse). Entom. Genre d'hémiptères hétéroptères, formé aux dépens des punaises, et renfermant une trentaine d'espèces, qui toutes habitent l'Amérique méridionale.

APION s. m. (a-pi-on — du gr. *apion*, poire). Entom. Genre de coléoptères tétramères, voisin des attelabes et des charançons, et renfermant environ deux cents espèces, dont la plupart habitent l'Europe. Plusieurs causent des dégâts considérables dans nos cultures. Parmi les nombreuses espèces, on distingue l'*apion rouge*, type du genre ; l'*apion des vergers*, de couleur noire, à trompe allongée, terminée en alène. ‖ On dit aussi APIE.

APION, rhéteur alexandrin, vivait au commencement du Ier siècle de l'ère chrétienne. Il est quelquefois surnommé *Plistonicus*. Tibère l'appelait *Cymbalum mundi*, à cause de sa jactance et de sa loquacité. Les Alexandrins le mirent à la tête d'une ambassade qu'ils envoyèrent à Caligula pour se plaindre des Juifs qui habitaient leur ville. Apion avait mérité cet honneur par la haine aveugle qu'il portait aux Juifs. Il écrivit contre eux un livre plein de calomnies, qui fut réfuté par l'historien Josèphe. Son principal ouvrage était une histoire d'Egypte, qui contenait le détail de toutes les antiquités de ce pays. Il n'en reste que quelques fragments.

APIONIDE adj. (a-pi-o-ni-de — rad. *apion*). Entom. Qui ressemble à un apion.

— s. m. pl. Tribu de la famille des curculionides.

APIOPTÉRINE s. f. (a-pi-o-pté-ri-ne). Conchyl. Sorte de coquillage.

APIOS s. m. (a-pi-oss). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses.

— **Encycl.** Le genre *apios* présente les caractères suivants : ailes dirigées en bas ; étendard infléchi par les côtés ; carène étroite, longue, courbée en faucille, un peu en spirale ; étamines diadelphes, légèrement spiralées ; légume presque cylindrique, divisé en deux loges par une cloison transversale ; graines à peu près globuleuses. La principale espèce est l'*apios à racine tubéreuse*, décrite aussi sous le nom de *glycine apios*, et vulgairement désignée sous celui de *grappe musquée*, à cause de l'odeur suave de ses fleurs disposées en grappes. Elle est originaire des Etats-Unis, et cultivée comme plante d'ornement. Peut-être devrait-elle l'être comme plante alimentaire ; car ses tubercules sont, dit-on, très-nutritifs, et pourraient au besoin remplacer ceux de la pomme de terre.

APIOSPORION s. m. (a-pi-o-spo-ri-on — du gr. *apion*, poire ; *sporos*, spore). Bot. Genre de champignons analogues aux sphéries, renfermant deux espèces qui croissent, l'une sur le bois du saule, l'autre sur celui du sapin.

APIPE, île de la rivière Parana, dans l'Amérique du Sud ; remarquable par sa cascade, et connue par les guerres continuelles que sa possession a suscitées entre les Argentins et les Paraguayens ; à partir du cap Horn, c'est le premier lieu de l'Amérique du Sud planté de bois de construction.

APIPHILE adj. et s. (a-pi-fi-le — du lat. *apis*, abeille, et du gr. *philos*, ami). Qui aime les abeilles, amateur d'abeilles : *Les plus célèbres* APIPHILES *sont Arestée, Schirach, Réaumur et Huber*.

APIQUAGE s. m. (a-pi-ka-je — rad. *apiquer*). Mar. Action d'apiquer ; résultat de cette action.

APIQUANT (a-pi-kan) part. prés. du v. Apiquer.

APIQUÉ, ÉE (a-pi-ké) part. pass. du v. Apiquer.

APIQUER v. a. ou tr. (a-pi-ké — rad. *piquer*). Mar. Elever les basses vergues d'un bout, en pesant sur l'une des balancines, et abaisser l'autre, en larguant et affalant la balancine opposée. Cette manœuvre s'exécute pour avoir moins de croisée, lorsqu'un grand bâtiment doit passer à la touée.

— v. n. Se dit d'un câble qui tient à un bâtiment et à une ancre mouillée, lorsqu'il approche de la direction verticale.

APIROPODES s. m. pl. (a-pi-ro-po-de — du gr. *apeiros*, infini, sans nombre ; *pous*, *podos*, pied). Entom. Nom donné aux animaux articulés qui ont plus de six pieds, tels que les arachnides, les crustacés et les myriapodes.

APIS s. f. (a-piss — mot lat.). Nom scientifique de l'abeille.

— Astron. Petite constellation de l'hémisphère méridional, qui est placée sur le dos du Bélier. Elle ne renferme que quatre étoiles remarquables, dont trois de quatrième grandeur, et ne se voit pas en Europe. On la nomme aussi l'ABEILLE.

APIS, ancienne ville de la Marmorique, à l'O. de Prætonium ; elle tirait son nom du culte que l'on y rendait au bœuf Apis ; ses ruines marquent aujourd'hui la limite des possessions de l'Egypte et de la régence de Tripoli.

APIS ou **HAPI**, taureau sacré adoré en Egypte et particulièrement à Memphis, où il était nourri dans un temple magnifique. « Aucun des animaux révérés en Egypte, dit l'*Encyclopédie nouvelle*, n'a eu plus de célébrité que ce taureau, connu aujourd'hui sous le nom vulgaire de *bœuf Apis*. » Son culte n'était pas renfermé dans un nome ; il était universel en Egypte. Diodore de Sicile et Plutarque nous apprennent que, suivant la doctrine des prêtres égyptiens, Osiris et *Apis* étaient compris dans une seule idée, qu'*Apis* était l'image vivante d'Osiris ou plutôt Osiris lui-même incarné dans un taureau. Les monuments confirment ce témoignage : non-seulement les noms de *Hésiri-Api* (Osiris-Apis) et de *Hapi-Hésiri* se lisent sur des inscriptions, mais on a sur papyrus des légendes explicatives d'images de taureaux qui parlent de Hésiri *changé de face, orné de l'oreille du taureau, figure cachée qui s'est ornée de cornes*.

Cette incarnation d'Osiris se reconnaissait à des signes particuliers, imprimant à l'animal le caractère divin. *Apis* devait être noir et porter deux taches blanches, l'une triangulaire sur le front, l'autre en forme de croissant sur le côté droit ; il devait présenter sous la langue une sorte de nœud en forme de scarabée ; Hérodote ajoute que les poils de sa queue devaient être de deux sortes ; d'autres signes encore sont indiqués par les auteurs : si l'on en croit Elien, les prêtres égyptiens n'en comptaient pas moins de vingt-neuf. Il faut croire que l'on mettait un peu de bonne volonté pour les découvrir. Cependant on cite des circonstances où l'apparition d'*Apis* se faisait attendre, soit que les prêtres ne rencontrassent pas un sujet convenable, soit qu'ils eussent des raisons secrètes de différer. La conception d'*Apis* au sein d'une vache était miraculeuse ; elle avait lieu par la descente d'un feu céleste ; sa mère, demeurée vierge en lui donnant naissance, ne devait plus jamais enfanter.

Lorsqu'on signalait la naissance de l'*Apis* désiré, quelques membres de l'ordre sacerdotal, initiés au secret des livres hermétiques, examinaient avec soin le nouveau né. S'il présentait les indices voulus, on lui élevait au lieu même de sa naissance une étable exposée au soleil levant, où le jeune dieu était allaité pendant quatre mois. Ce temps expiré, à la nouvelle lune, il était placé sur une barque, dans une niche dorée, et conduit en grande pompe à la ville de Nilopolis, où il faisait une station de quarante jours. En ce lieu, les femmes seules pouvaient l'approcher ; elles venaient lui demander la fécondité, et, dans ce but, relevaient leur robe en sa présence d'une façon impudique. Plus tard, l'accès de son temple leur était interdit. De Nilopolis, *Apis* était conduit à Memphis, où il était définitivement installé dans une magnifique demeure disposée à son usage. Sa mère, nourrie dans un édifice attenant au temple, avait part aux honneurs religieux qu'on lui rendait. Une fois par an, on introduisait près de lui, pour ses plaisirs, une vache qui devait périr dans la journée même, le dieu ne pouvant avoir de postérité naturelle. Le sanctuaire qui lui servait d'étable donnait sur une cour où il venait prendre ses ébats : c'est là que la foule des dévots et des étrangers pouvait le contempler, et l'on tirait des présages de tous ses mouvements, surtout du choix de l'une des deux portes par lesquelles il pouvait rentrer dans son étable, de l'acceptation, du refus de la nourriture qu'on lui présentait. Diogène Laërce rapporte que l'astronome Eudoxe, étant à Memphis, alla visiter le taureau sacré, qui s'approcha de lui et lécha le bas de son manteau ; les prêtres en conclurent que la vie de cet homme serait célèbre, mais de courte durée. *Apis* annonça, dit-on, la fin tragique de Germanicus, en refusant la nourriture que lui offrait ce prince.

Tous les ans, on célébrait à Memphis, par des réjouissances et des banquets, l'anniversaire de la naissance d'*Apis*, ce que l'on nommait la *théophanie*, c'est-à-dire la manifestation du dieu. Ces fêtes duraient sept jours. On les commençait, au rapport de Pline, en jetant dans un endroit du Nil appelé *phialê* (coupe), un vase d'or et d'argent ; pendant les sept jours de fête, les crocodiles ne nuisaient à personne, mais le huitième, à midi, ils reprenaient toute leur férocité. Cette existence si précieuse d'*Apis* avait un temps limité ; elle ne devait pas dépasser vingt-cinq ans. Ce terme atteint, les prêtres le faisaient mourir en le noyant dans un puits affecté à cet usage, et dont l'emplacement n'était connu que d'eux seuls ; ils faisaient croire au peuple qu'il avait de lui-même mis fin à son existence. Lorsqu'un *Apis* mourait avant l'expiration de la période de vingt-cinq ans, il était enseveli avec toute la pompe et toutes les marques possibles de douleur. Tous les Egyptiens se rasaient et prenaient des vêtements de deuil, qu'ils conservaient jusqu'à ce qu'on lui eût trouvé un successeur. Martial demande plaisamment à cette occasion « quel Egyptien tiendrait assez à sa chevelure pour ne pas la sacrifier en témoignage du deuil où il est plongé. » Le corps du taureau sacré, embaumé selon les rites employés jadis pour Osiris, était traîné sur une barque vers le lieu de la sépulture, au milieu d'un immense concours de prêtres et de peuple. Selon Diodore, les Grecs, dans leurs descriptions de l'entrée des enfers, n'avaient fait, en quelque sorte, que reproduire ce qui se voyait à Memphis lorsqu'on mettait un *Apis* au tombeau. Deux portes de bronze nommées, l'une *cocyte* (lamentation), l'autre *léthé* (oubli), et qui produisaient un son lugubre en tournant sur leurs gonds, donnaient accès dans ce sombre séjour, où l'on ne pénétrait que dans cette seule occasion. On croit généralement que la sépulture d'*Apis* était située dans l'enceinte du célèbre temple de *Sérapis*, ce mot, dans la langue égyptienne, présentant la combinaison de *hésiri* et de *hapi*, et signifiant *Apis Osirien*, c'est-à-dire *Apis absorbé en Osiris, Apis défunt*.

Le culte d'*Apis*, sous une forme ou sous une autre, remonte par les monuments à de très-anciennes dynasties, et un abréviateur de Manéthon en rapporte l'institution à *Kaiéchos*, second roi de la deuxième dynastie (vers l'an 4200 av. J.-C.). Ce culte devait être dans toute sa force lors de la sortie des Juifs de captivité, puisque Moïse dut sévir pour empêcher l'adoration du veau d'or. Il paraît avoir eu pour objet, dans son institution primitive, le Nil et la fertilité que ce fleuve procurait aux terres de l'Egypte ; ce qui le prouve, c'est que la fête de la naissance d'*Apis*, au rapport d'Ælien, était célébrée précisément à l'époque de l'année où la crue du Nil commençait ; cette fête était appelée par les Grecs *Néiloa*, et avait lieu au solstice d'été. On voit tout de suite le rapport qui unit les idées de bœuf, d'agriculture, de soleil, de Nil, de fertilité, de génération : aussi toutes ces idées étaient-elles symbolisées dans *Apis*.

Apis (REPRÉSENTATIONS DIVERSES D'). Il existe un assez grand nombre d'images du bœuf Apis, les unes sculptées en bronze ou en granit, les autres gravées sur les stèles, d'autres peintes sur les murailles des hypogées ou les cercueils des momies. L'une des plus complètes est celle qu'on voit sur un monument de ce dernier genre, qui appartient au musée de Turin : le bœuf est entièrement noir ; sur son dos est une espèce de housse rouge à points bleu céleste ; son collier est également rouge avec des ornements bleus. Entre ses cornes est placé un disque jaune (celui de la lune ?), flanqué de deux plumes bleues : ce genre de coiffure a beaucoup d'analogie avec la couronne que portent quelquefois Osiris et d'autres divinités, et que les égyptologues nomment *alf*. Devant Apis marche la vipère Uræus, dont la tête à face humaine est surmontée du *schaa*, bonnet conique formant la partie supérieure du *pschent*, emblème de la puissance royale.

APIS, roi fabuleux d'Argos, gouvernait tyranniquement et fut tué par Telchin et Thelxion. Le Péloponèse fut nommé, d'après lui, *Terre d'Apis* ou *Apia*.

D'autres personnages mythologiques portèrent également ce nom d'*Apis*, notamment un fils de Jason, qui fut tué par mégarde à des jeux funèbres par Ætolus.

APISIN s. m. (a-pi-zain — rad. lat. *apis*, abeille). Venin de l'abeille.

APISINATION s. f. (a-pi-zi-na-si-on — rad. lat. *apis*, abeille). Méd. Opération analogue à la vaccination, et qui consiste dans une inoculation du venin des abeilles, contre certaines affections.

APISINER v. a. ou tr. (a-pi-zi-né — rad. lat. *apis*, abeille). Pratiquer l'apisination.

APISTE s. m. (a-pi-ste — du gr. *apistos*, perfide). Ichth. Genre de poissons percoïdes à joues cuirassées, voisin des scorpènes, renfermant quinze espèces qui vivent dans la mer des Indes. Plusieurs d'entre elles ont des nageoires pectorales très-grandes, dont elles se servent pour voler au-dessus de l'eau.

— Bot. Genre de plantes de la famille des orchidées.

APISTOPHIDES s. m. pl. (a-pi-sto-fi-de — du gr. *apistos*, suspect ; *ophis*, serpent). Erpét. Nom donné par MM. Duméril et Bibron à un groupe de reptiles de l'ordre des ophidiens, qui présente la disposition *protéroglyphe* (*proteron*, en avant, et *gluphê*, sillon ou rainure), c'est-à-dire dont les dents maxillaires extérieures sont cannelées. Les *apistophides*, souvent désignés sous le nom de *vipéridés protéroglyphes*, sont presque aussi vénéneux et aussi redoutables que les *thanatophides*, ou *vipéridés solénoglyphes* (vipère, crotale, trigonocéphale). Ils se divisent en trois tribus, les *najas*, les *élaps*, et les *hydrophis*.

APITES s. m. pl. (a-pi-te — du lat. *apis*, abeille). Entom. Nom donné à un groupe d'insectes de la famille des mellifères, tribu des apiaires, dont les espèces vivent en sociétés nombreuses. ‖ On dit aussi APIARITES.

APITOYANT (a-pi-toi-ian) part. prés. du v. Apitoyer.

APITOYANT, ANTE adj. (a-pi-toi-ian — rad. *apitoyer*). Qui apitoie, excite la pitié.

APITOYÉ, ÉE (a-pi-toi-ié) part. pass. du v. Apitoyer). Devenu un objet de pitié : *Mieux vaut estre envié qu'*APITOYÉ. (XVIe siècle.) Ce sens a vieilli. ‖ Ému de pitié, attendri : *Peu* APITOYÉ, *il faut le dire, non plus que sa mère, par la ridicule aventure de Dumolard, Raphaël cédait enfin à la violence de ses poignantes émotions*. (E. Sue.)

APITOYER v. a. ou tr. (a-pi-toi-ié — rad. *pitié* ; il change l'*y* du radical en *i* quand la terminaison commence par un *e* muet : *J'apitoie, j'apitoierai ; j'apitoierais* ; dans tous les autres cas, le radical reste le même : *Il apitoya, nous apitoyons, apitoyez*). Toucher de pitié, attendrir : *Rien n'a pu l'*APITOYER *sur mon sort*. (Lav.) *Pourquoi chercher à nous* APITOYER *par des récits lamentables et imaginaires ?* (Volt.) *Il y a quelque différence, au théâtre, entre un héros qui se plaint et un mendiant qui vous* APITOIE. (La Harpe.) *Vous fût-il étranger, ennemi, la vue de ses souffrances doit vous* APITOYER. (E. Sue.) *Il ne composait pas des tableaux de fantaisie pour* APITOYER *sur la détresse des pauvres cultivateurs*. (Ch. Dupin.)

S'apitoyer, v. pr. Eprouver, témoigner de la pitié : S'APITOYER *sur quelqu'un, sur le sort, sur la misère de quelqu'un*. S'APITOYER *sur le malheur de ses amis est bien, mais venir à leur secours est mieux. Il était tellement occupé de ses malheurs prétendus, qu'il n'avait pas le temps de* S'APITOYER *sur les malheurs réels de son frère*. (Volt.) *Vous vous* APITOYEZ *sur mes créanciers*. (Balz.)

> On doit *s'apitoyer* devant tant de malheurs.
> VOLTAIRE.

— **Antonymes**. Dessécher l'âme, endurcir.

APITOYEURS. On nommait ainsi, pendant la Révolution, ceux qui plaignaient le sort des émigrés, des prêtres réfractaires, etc. ; ceux enfin qui cherchaient à *apitoyer* le peuple en faveur des ennemis de la Révolution.

APIVORE adj. (a-pi-vo-re — du lat. *apis*, abeille ; *voro*, je dévore). Zool. Qui mange, qui détruit les abeilles, qui s'en nourrit.

APJOHNITE s. f. (a-pjo-ni-te). Minér. Alun manganésien, dédié sous ce nom par Glocker au chimiste anglais Apjohn.

APLAIGNANT (a-plè-gnan ; *gn* mll.) part. prés. du v. Aplaigner.

APLAIGNÉ, ÉE (a-plè-gné ; *gn* mll.) part. pass. du v. Aplaigner.

APLAIGNER v. a. ou tr. (a-plè-gné ; *gn* mll. — fr. *à*, et *plan*, uni). Techn. Faire venir la laine à une étoffe en la peignant avec le chardon : APLAIGNER *du drap, des couvertures*. ‖ On dit aussi APLANER.

APLAIGNEUR, EUSE s. m. (a-plè-gneur, eu-ze ; *gn* mll. — rad. *aplaigner*). Techn. Ouvrier, ouvrière qui aplaigne les draps. ‖ On dit aussi APLANEUR et APLANISSEUR.

À PLAN, interj. (a-plan). Mar. Commandement aux matelots d'une embarcation de s'asseoir entre les bancs, au fond du bateau, pour en augmenter la stabilité.

APLANER v. a. ou tr. (a-pla-né — rad. *plane*). Techn. Polir avec l'instrument nommé *plane* le morceau de bois dont on fait un sabot. ‖ Ce mot a aussi le sens de *aplaigner*.

APLANEUR s. m. (a-pla-neur — rad. *aplaner*). Techn. Celui qui aplane le bois. ‖ Ce mot a aussi le sens de *aplaigneur*.

APLANI, IE (a-pla-ni) part. pass. du v. Aplanir. Rendu plan, uni : *Terrain, sol* APLANI. *Chemin* APLANI. *Le soleil rayonnait sur la surface* APLANIE *du fleuve*. (X. Marmier.)

> Le calme est revenu sur la mer *aplanie*.
> LAGRANGE-CHANCEL.

> L'onde orageuse est *aplanie* ;
> Le ciel devient riant et pur. LEBRUN.

— Par compar. : *Toute hauteur sera* APLANIE, *toute puissance sera écrasée, toute tête superbe sera courbée, sous le poids de l'éternelle majesté de Dieu*. (Fén.)

— Fig. Surmonté : *Les petites difficultés qui s'élèvent seront bientôt* APLANIES. (Boss.) *Les difficultés qui s'étaient élevées pour son admission sont* APLANIES. (Balz.)

APLANIR v. a. ou tr. (a-pla-nir — de *a* explét., et *plan*). Rendre plan, uni, de niveau, ce qui était inégal, raboteux, incliné : APLANIR *un chemin*. APLANIR *les allées d'un jardin. Il faut envoyer des pionniers pour* APLANIR *les chemins, quand la grosse artillerie marche*. (Trév.) *La main de l'homme comble des rivières, creuse des canaux,* APLANIT *les montagnes*. (Buff.) *Le vent* APLANIT *d'abord tout l'espace liquide autour de nous*. (Lamart.)

> La main lente du temps *aplanit* les montagnes.
> VOLTAIRE.

> *Aplanissez* l'onde orageuse.
> J.-B. ROUSSEAU.

— Fig. *Aplanir les voies, les routes, les chemins à quelqu'un*, Lui ouvrir, lui faciliter les voies, le mettre à même de parvenir à son but, de réussir : APLANISSONS *les routes de notre conversion*. (Mass.)

> Du paradis pour elle il *aplanit* les routes.
> BOILEAU.

> Vous avez su du trône *aplanir* les chemins.
> VOLTAIRE.

> Tu me verras toujours applaudir tes succès,
> Et du haut Hélicon t'*aplanir* les accès.
> LEBRUN.

> C'est moi que le Seigneur au jour de grâce envoie
> Pour te tendre la main et t'*aplanir* la voie.
> LAMARTINE.

‖ *Aplanir les difficultés, les obstacles*, etc., Les lever, les faire disparaître : *Les affaires n'eurent jamais rien d'obscur, rien de difficile qu'il n'*APLANÎT. (Boss.) *Les hommes se trompent lorsque, trouvant leur conversion si pénible pendant leur vie, ils s'imaginent que la mort* APLANIRA *ces difficultés*. (Boss.) *Il me proposa de s'employer auprès du roi pour* APLANIR *les obstacles qui s'opposaient à ma nomination*. (St-Sim.) *Les lumières d'une éducation approfondie peuvent* APLANIR *bien des difficultés*. (Dupanl.)

— Moralem. Adoucir, calmer : *Il n'y a point de plus excellente pratique de mortification que celle de supprimer ses humeurs, d'en* APLANIR *les difficultés*. (Nicole.) *Le plaisir réunis-*